



**Assemblée ordinaire
Conseil d'administration de la Régie intermunicipale du parc
Régional de la Rivière-du-Nord**

Date : 28 juin 2023

Heure : 9h00

Séance tenue au Centre des loisirs et de la vie communautaire
2060 chemin des Hauteurs , Saint-Hippolyte

Procès-verbal

MEMBRE(S) PRÉSENT(S)

Membre(s) votant(s) :

Yves DAGENAI, maire et président
Paul GERMAIN, maire et vice-président
Xavier-Antoine LALANDE, maire et administrateur
Mario FAUTEUX, conseiller municipal et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s) :

Guillaume L.-TAILLEFER, MRC de la Rivière-du-Nord
Isabelle ROY, secrétaire trésorière et directrice générale
Sonia LÉTOURNEAU, adjointe de direction et administration

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Membre(s) votant(s):

Guy LAMOTHE, maire et administrateur

Membre(s) non-votant(s) et invité(s)

Geneviève BÉLANGER, MRC RDN

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur, Yves DAGENAI, président et maire, ouvre l'assemblée à 09h02.

2023-06-28-027

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis de convocation de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023 transmis en date du 23 juin 2023 et les modifications à inscrire séance tenante à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2023
4. Liste des déboursés des mois de mars et avril 2023
5. Dépôt des rapports
 1. Rapport de la direction générale – mai et juin 2023
 2. État des résultats au 31 mai 2023
 3. Situation financière d'ici la fin de l'année 2023
6. Enjeux et projets majeurs
 1. Transition à la dissolution
 2. Projet Trottinord
7. Gestion des ressources
 1. Renouvellement- Assurances collectives
 2. Rencontres – Plan de commandites et de partenariat
 3. Vandalisme au sentier des arts
8. Affaires nouvelles
9. Correspondances
10. Prochaine assemblée du conseil d'administration – mercredi 30 août 2023 à l'hôtel de ville de Sainte-Sophie au 2199 Boul Sainte-Sophie
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 28 juin 2023 tel que présenté et modifié
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-028

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2023

Il est proposé par : Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 mai 2023, le tout tel que déposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-029

4. Liste des déboursés du mois de mai 2023

Les membres du conseil demandent des explications sur les frais supplémentaires à l'audit 2022 de la firme MNP. La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, explique que les frais sont exceptionnels et sont rattachés à des interventions non incluses dans l'entente contractuelle. Ces interventions étaient nécessaires, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, et nécessitaient des écritures de redressement des années antérieures à l'audit. De plus, la firme a accompagné Madame Roy pour inscrire les particularités de ces redressements conformément au modèle de présentation financière prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il est proposé par : Monsieur Mario FAUTEUX, conseiller municipal

D'approuver la liste finale des déboursés, comprenant l'historique des chèques et des prélèvements, tels que déposés, représentant CINQUANTE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-NEUF SOUS (50 598,89 \$)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Dépôt des rapports

5.1 Rapport de la direction générale – mai – juin 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose le rapport des actions et représentations faites au cours des mois de mai et juin 2023 pour ses fonctions et celles des différents départements.

Monsieur Xavier Antoine LALANDE, maire, souligne qu'en tant que Régie, il y a obligation d'inscrire à l'ordre du jour des conseils d'administration, tout départ volontaire d'un employé-cadre. Madame Isabelle ROY prend note de l'information et ajustera le tout pour les prochaines rencontres.

5.2 État des résultats au 31 mai 2023

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, dépose les états des résultats au mois de mai 2023.

5.3 Situation financière d'ici la fin de l'année financière

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente son analyse des dépenses encourues à la suite de la crue des eaux, à l'entretien des véhicules et du niveau d'achalandage au parc au mois de mai 2023.

6. Enjeux et projets majeurs

6.1 Transition à la dissolution

La secrétaire trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, résume les deux rencontres du comité de transition et présente les réflexions et les recommandations du comité.

2023-06-28-030

CONSIDÉRANT la résolution 253-09-2021 de la municipalité de Saint-Colomban d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 069-03-21 de la municipalité de Sainte-Sophie d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 21-05-119 de la municipalité de Saint-Hippolyte d'un avis de non-renouvellement de l'entente relative à la Régie intermunicipale pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 24207-09-21 d'un avis de non-renouvellement – participation de la ville de Prévost à la Régie du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 2022-04-27-026 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sur la délégation de mandat de dissolution à la MRC de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT la résolution 2023-05-10-020 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sur la mise en place d'un comité de transition à la dissolution

CONSIDÉRANT la résolution CM-16122/23-06-20 de la ville de Saint-Jérôme de dissolution de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord portant sur sa participation à un comité de travail conjoint sur l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance du Parc régional de la Rivière-du-Nord.

CONSIDÉRANT la résultante du rapport d'évaluation de la valeur des propriétés du Parc

régional et de l'analyse ressortie au partage des actifs présentés le 22 juin 2023 au comité de travail conjoint de dissolution et de transition vers un nouveau modèle de gouvernance du Parc régional

CONSIDÉRANT les recommandations exposées par le comité de travail conjoint aux membres de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, maire

QUE la Régie demande à la MRC de la Rivière-du-Nord d'ajouter à son mandat de dissolution la rédaction d'une convention de dissolution incluant :

- Une procédure d'intervention avec échéance
- Un argumentaire justifiant les raisons de la dissolution à transmettre au ministère des Affaires municipales
- Un projet de résolution commune tenant compte d'une volonté unanime des 5 villes du territoire sur lesdites raisons de la dissolution et sur l'acceptation d'une prolongation s'il y a lieu, jusqu'au 1er mai 2024 avec une réaffectation des quotes-parts selon les attentes souhaitées par les villes
- Proposer un partage des actifs consensuels entre les municipalités du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-06-28-031

CONSIDÉRANT la résolution 2023-06-28-030 demandant à la MRC Rivière-du-Nord de faire les procédures nécessaires à la convention de dissolution de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT que la presque totalité des terrains de la Régie intermunicipale deviendra propriété de la ville de Saint-Jérôme

CONSIDÉRANT l'intérêt de la ville de Saint-Jérôme de travailler avec la ville de Prévost à la mise en place d'une nouvelle structure de gouvernance répondant à la réalité économique, sociale et environnementale des deux villes concernant le territoire du Parc régional de la Rivière-du-Nord

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de transition de mettre en place un nouveau modèle d'affaire touristique pour la gestion et le développement du parc régional

Il est proposé par : Monsieur Mario FAUTEUX, conseiller municipal

DE recommander à la ville de Saint-Jérôme :

- La réalisation, d'ici la fin de l'année financière 2023, d'un nouveau modèle d'affaires à saveur touristique du Parc régional de la Rivière-du-Nord
- La mise en place d'un comité de travail, avec l'actuelle directrice générale du Parc régional, madame Isabelle ROY, pour la supervision des travaux au nouveau modèle d'affaires et pour la gouvernance temporaire de gestion du parc dans un contexte de dissolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Projet TROTTINORD

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil des travaux faits à ce jour par la Régie au projet Trottinord. Les prochaines actions s'enclencheront à la suite de l'acceptation du report du projet chez Propulsion Québec.

7. Gestion des ressources financières, humaines et matérielles

7.1 Renouvellement – Assurance collective

2023-06-28-032

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, avec le courtier GFMD, a procédé récemment à un appel d'offres au renouvellement des assurances collectives.

Cinq compagnes ont déposé une proposition selon les critères de couvertures identique au régime actuel.

Compagnie	Variation par rapport au contrat actuel
Sun Life	-11.20 %
Croix Bleue	-9.69 %
Manuvie	-13.13 %
UV assurance	-13.74 %
Beneva	-29.23 % / -27.34 % *

* Inclus une option sur maladies graves à la demande des employés.

Il est proposé par Monsieur Xavier-Antoine LALANDE, maire

D' octroyer le contrat 2023-2024 au groupe BENEVA et d'y inclure l'option sur maladies graves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Rencontres – plan de commandites et de partenariat

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, présente le plan de commandite et de partenariat

7.3 Cours d'initiation à la pêche – été 2023

La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe le conseil d'administration que des cours d'initiation à la pêche auront lieu le 29 juin, 15 et 22 juillet 2023.

7.4 Vandalisme au sentier des arts

Le Parc a reçu la visite d'un homme agressif récemment et pour des raisons de sécurité, les employés ont fait un appel au 911 et se sont tenus à l'écart de l'individu. La secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Isabelle ROY, informe que les œuvres d'art ont été vandalisées par l'individu et que celui-ci s'est enfui avant l'arrivée des policiers.

Une vérification a été faite auprès de la MMQ et il s'avère que la couverture d'assurance actuelle ne couvre pas les œuvres d'art. Puisque les œuvres d'art vandalisées font partie d'une des attractions touristiques du Parc, madame Roy fera le nécessaire pour faire les réparations des certaines d'entre elles qui ne sont pas une perte totale.

8. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est soumise.

9. Correspondance

Aucune correspondance n'est soumise.

10. Prochaine assemblée du conseil d'administration

La prochaine assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord sera tenue le 30 aout dès 9h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Sophie au 2199, boul. Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie.

12. Période de questions

Aucune question n'est soumise.

2023-06-28-033

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : Monsieur Paul GERMAIN, maire

De lever la séance à 11h08.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées comme signées.

Yves DAGENAI, Maire
Président

Isabelle ROY
-Secrétaire-trésorière